

BULLETIN OFFICIEL DES IMPÔTS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

P.B.O. J-79-09

29 JUILLET 2009

APPEL DE CANDIDATURES – CATEGORIE B
ACCUEIL EN DETACHEMENT AU SEIN DE LA FILIERE GESTION PUBLIQUE

Bureau RH-2A

PRESENTATION

En application de la circulaire RH du 27 mai 2009 précisant les garanties inhérentes aux passerelles (carrière, notation, mutations) dans le cadre de la mise en place de passerelles entre les corps des agents des impôts et les corps des agents du Trésor public, la présente note a pour objet de décliner la mise en œuvre de ce dispositif en faveur des agents de catégorie B pour ce qui concerne :

- le champ d'application ;
- le calendrier de déroulement de l'opération ;
- l'expression des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du bureau RH-2A de la direction générale à :

Yvette CHARBOTEL, inspectrice principale des impôts, tel: 01.53.18.01.90 ;

Claudine CUMENAL, inspectrice du Trésor public, tel:01.53.18.07.54.

•

I. Le champ d'application

Le présent appel de candidatures concerne les agents de catégorie B appartenant au corps des contrôleurs des impôts.

Les emplois proposés sont situés au sein du réseau de la filière gestion publique. La liste des départements où des emplois sont à pourvoir est jointe en annexe 1.

Les agents sont invités à se rapprocher des services Ressources Humaines des départements concernés pour toute information relative aux affectations locales.

II. Le calendrier de déroulement de l'opération

Les demandes, transmises par la voie hiérarchique, doivent parvenir à la direction générale des finances publiques, bureau RH-2A-pôle B, pour le **vendredi 25 septembre 2009**.

Les candidatures seront classées selon les critères de la filière fiscale puis seront présentées pour avis, à la commission administrative paritaire centrale (CAPC) des contrôleurs du Trésor public qui se réunira le **18 novembre 2009**.

Les directions et les agents seront informés des décisions prise à l'issue de la CAPC au plus tard le **20 novembre 2009**.

La date d'effet de l'accueil en détachement est fixée au 1er janvier 2010 avec une **prise de fonctions le lundi 4 janvier 2010**.

A titre exceptionnel, l'agent qui souhaiterait bénéficier d'un sursis d'installation adressera par la voie hiérarchique, une demande motivée au trésorier-payeur général ou à la direction locale du département obtenu.

Tout octroi de sursis devra être signalé au bureau RH-2A afin de différer la date d'effet du détachement.

En revanche, **aucune renonciation ne sera recevable après le 18 novembre 2009**, date de la réunion de la CAPC des contrôleurs du Trésor public.

III . L'expression des candidatures

Les demandes sont exprimées en utilisant l'imprimé joint en annexe 2. Les agents sollicitant un titre de priorité doivent produire les pièces justificatives correspondant au motif prioritaire demandé, selon les règles habituelles de la filière fiscale. La demande et les pièces sont remises au conseiller Ressources Humaines de leur département qui assurera la transmission au bureau RH-2A-pôle B de la direction générale.

Les agents sont invités à classer les départements sollicités selon l'ordre de leur préférence. Le nombre de vœux n'est pas limité parmi les départements proposés. En revanche, aucun autre département que ceux proposés ne sera pris en considération.

Cette demande d'affectation vaut demande de détachement pour un accueil au sein du corps des contrôleurs du Trésor public à compter de la date d'installation dans les fonctions.

Pour le Directeur Général des Finances Publiques,
L'Administrateur Civil,
chargé de la sous-direction de la gestion des personnels
et des parcours professionnels

Hugues PERRIN

●

ANNEXE 1

Liste des emplois proposés aux contrôleurs des impôts

Département	Nombre d'emplois
028 Eure-et-Loir	4
045 Loiret	6
070 Haute-Saône	4

•

ANNEXE 2

Fiche de candidature



PASSERELLES ENTRE LES FILIERES FISCALE ET GESTION PUBLIQUE

(à transmettre par la voie hiérarchique à la DGFIP – bureau RH-2A-pôle B)

**Candidature sur un emploi administratif de catégorie B
pour occuper un emploi du corps de contrôleur du Trésor public**

ANNEE : 2009

❖ Informations agent :

Nom patronymique : Prénoms :

Nom d'épouse : N°DGI :

Date de naissance : _ / _ / _ _ Département de naissance :

Situation familiale : Nombre d'enfants à charge:

--	--	--

Direction d'affectation :

Résidence d'affectation :

❖ Autres demandes de mutation formulées pour l'année 2009 :

Oui Non (si oui, compléter la rubrique ci-dessous)

priorité demandée : Oui Non

❖ **Départements demandés par ordre de préférence :**

n° de choix	libellé du département

❖ **Priorités demandées :**

1) **Priorité pour rapprochement**

de conjoint de concubin PACS familial

Nom et prénom du conjoint, concubin, pacsé ou soutien de famille :

Commune d'exercice de la profession du conjoint, concubin, pacsé :

2) **Priorité pour agent handicapé**

3) **Priorité pour parent d'enfant atteint d'invalidité**

Si ma candidature est retenue, je sollicite ma mise en service détaché dans le corps au titre duquel l'emploi est proposé, à compter de la date de prise de fonctions.

A, le
Signature de l'agent

Transmission par le supérieur hiérarchique direct :

A, le

INFORMATIQUE ET LIBERTES
LES INFORMATIONS SONT UTILISEES DANS LES
TRAITEMENTS RELEVANT DE LA LOI N° 78-17 DU
6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX
FICHIERS ET AUX LIBERTES. LE DROIT D'ACCES ET
DE RECTIFICATION POUR LES DONNEES VOUS
CONCERNANT S'EXERCE AUPRES DU
RESPONSABLE DE VOTRE DEPARTEMENT.

